
	<p><b>Formation de formateurs et de formatrices d'adultes Ifage – UOG</b></p> <p><b>BFFA, Module 4 : Organiser des formations pour adultes</b></p> <p><b>Descriptif 2012</b></p>	 <p>Université Ouvrière de Genève Centre de formation continue</p>
---	--	---

## DEFINITION

Le Module 4 « Organiser des formations pour adultes » est l'un des cinq modules du Brevet fédéral de formateur/formatrice d'adultes (BFFA). Comme l'ensemble du BFFA, le Module 4 est ancré dans les pratiques professionnelles des participant-e-s.

La compétence globale visée est définie ainsi :

En fin de formation le/la participant-e est capable, dans son domaine spécifique, de planifier et d'évaluer des formations pour adultes au niveau de leur conception, de leur financement et de leur organisation, en tenant compte des normes administratives de son institution.

Comme les quatre autres modules du BFFA proposés par l'Ifage et l'UOG, ce Module a obtenu une reconnaissance définitive de la FSEA.

## PREREQUIS

- Certificat de formateur/formatrices d'adultes de niveau 1 FSEA (Module 1 du BFFA),
- Être en activité dans la formation d'adultes.
- Il est fortement recommandé d'avoir suivi au préalable les Modules 2 et 3 du BFFA.

## OBJECTIFS

En fin de formation, le/la participant-e est capable,

- d'élaborer des concepts de formation pour adultes dans son domaine professionnel spécifique, en tenant compte du contexte social et des tendances de développement, ainsi que des conditions-cadres aux niveaux institutionnel et de la politique de formation;
- de comprendre les mesures visant au développement de la qualité et à l'évaluation dans son institution, et les appliquer de manière adéquate dans ses propres actions de formation;
- d'intégrer les aspects andragogiques dans l'organisation de formations (p. ex. concept global, objectifs, moyens, structures, évaluation des acquis, etc.);
- d'élaborer des procédures d'évaluation des acquis en fonction du profil de compétences visé;
- de présenter et décrire ses concepts et projets de formation de manière adaptée aux destinataires et argumenter les choix effectués.

## PUBLIC

Formateurs/formatrices d'adultes qualifiés (niveau 1 FSEA) et expérimentés en formation d'adultes, désireux de poursuivre leur formation qualifiante pour se perfectionner et être en mesure d'assumer, le cas échéant, des responsabilités dans la planification d'actions de formation pour adultes.

Formation : groupe de 10 à 14 participants.

Supervision : groupes de 5 à 7 participants.

## CONTENU

Contexte social et son influence sur la formation. Compréhension de la formation. Rôles des formateurs/formatrices dans l'organisation de la formation.

Possibilités et méthodes simples d'évaluation des besoins en formation. Étude de différents concepts de formation. Conception des cours et modèles didactiques

Développement de l'organisation et administration de la formation. Notions de calcul des coûts et de financement de la formation.

Notions de base en marketing et liens avec la conception et la description d'offres de formation.

Notions de base sur le développement et l'évaluation de la qualité.

## METHODE

Approches pédagogiques interactives, alternance entre pratique et théorie.

Réflexion personnelle et professionnelle sur sa pratique et son parcours de formateur/formatrice.

Supervision de groupe.

## ÉVALUATION

- Formation : présence à 80% minimum et participation active.
- Supervision : une absence au maximum.
- Réflexion régulière par écrit sur son propre processus d'apprentissage.
- Bref travail écrit, portant sur la présentation d'un projet concret de formation élaboré par le/la participant-e.

Un certificat modulaire sera décerné aux participant-e-s ayant réussi leur évaluation et dont le taux de présence aura rempli les conditions ci-dessus. Ce certificat sera valable 5 ans comme certification partielle pour l'obtention du BFFA (cf. règlement du Brevet sur [www.alice.ch](http://www.alice.ch)).

## INTERVENANTS

MM. André PERRENOUD et Daniel PELLAUX.

Superviseur: M. Sylvain THIEBAUT.

*Sous réserve de changement*

## DATES, HORAIRES, DUREE ET LIEU

Formation : Les vendredis de 18h00 à 21h00 et les samedis matins de 8h30 à 12h50 : 27-28 janvier, 24-25 février, 30-31 mars, 27-28 avril, 25-26 mai et 8-9 juin 2012.

Supervision : répartition (négociée dans la mesure du possible) des participants en 2 groupes :

- Groupe 1 : les vendredis 3 février, 2 et 16 mars, 20 avril et 11 mai 2012 de 18h à 21h30 ;

- Groupe 2 : les samedis 4 février, 3 et 17 mars, 21 avril et 12 mai 2012 de 8h30 à 12h.

40 heures de cours, 16 heures de supervision en petit groupe et environ 80 heures de travail personnel.

Lieu : Ifage.

## PRIX

1840.-, y compris supervision, à payer avant le début du module, selon les conditions générales de l'Ifage. Le Module est agréé pour le chèque formation (n°CAF cours = 1907; n°CAF Ifage = 22 ; voir sur le site [www.ifage.ch](http://www.ifage.ch) sous « Chèque formation (CAF) »).

## CONTACT

Jacques Demaurex - Fondation pour la formation des adultes - ifage

19, place des Augustins - 1205 Genève

Tél. : +4122 807 30 10 / Fax : +4122 807 30 99 / <mailto:jacques.demaurex@ifage.ch>